

MOTION

POUR UNE NOUVELLE URBANITE

Déposée par les Verts à l'occasion du Conseil Communal du 27 mai 2013.

A l'occasion du dernier Conseil, nous proposons par amendement d'octroyer un crédit complémentaire conséquent à la Municipalité pour augmenter la présence d'aménagements paysagers le long de la rue de la Morâche. Cet amendement a été très largement soutenu.

Cela démontre, au besoin, l'importance qu'accorde notre Assemblée à la qualité des espaces urbains.

La présente motion a pour but de prolonger les réflexions engagées à cette occasion pour l'ensemble de la ville.

Situation actuelle

La structure de la ville de Nyon est très largement articulée, ou désarticulée pourrait-on dire par la présence des voies de chemin de fer qui la coupe en deux.

En aval, le tissu urbain est fortement caractérisé par la présence de la structure de la ville héritée du moyen-âge, prolongée et augmentée. Aujourd'hui on dirait de cette ville que c'est un éco-quartier dans lequel on trouve tous les éléments du développement dit durable : mixité sociale et des activités, économie du sol et des infrastructures grâce à la très grande densité, économie d'énergie : agrégées les unes aux autres, les constructions présentent un rapport entre enveloppe et surface de planchers très efficace. Les vides, c'est à dire l'espace qui appartient à tous, sont définis par la position du bâti qui se distribue autour des places et le long des voiries. Ce qui prime et qui a perduré, c'est le dessin du vide, c'est l'idée que la ville est l'expression d'une envie et d'un besoin de cohabitation où l'intérêt de l'ensemble l'emporte sur les aspirations individuelles.

En amont, la ville a volé en éclat. Sa réalisation, au pire en ordre dit non contigu c'est à dire dispersé, ou au mieux en autant de plans de quartier, ne s'est plus préoccupée de donner sens et cohérence à ce qui relie ces morceaux épars. Témoin d'une époque où la voiture dictait ses besoins - alors que le dessin du vide, de l'espace pour tous représentait jusqu'au milieu du XXème siècle une finalité – le vide devient un reste informe, résiduel, sans vie, parce que rien n'est fait ni prévu pour qu'il soit destiné à autre chose qu'au transit d'automobilistes pressés ou au promenades nocturnes et hygiéniques de chiens traînant leurs maîtres.

Une nouvelle urbanité

Pas suffisamment dense, gourmande en infrastructures, impropre aux développements de transports publics efficaces, très monofonctionnelle et ne favorisant pas, pour le moins, la mixité sociale, aujourd'hui enfin, on prend conscience que ce modèle de ville ne peut plus en être un et qu'il s'agit de le repenser. Pour ces nouveaux développements, nous appelons de nos voeux et depuis très (trop) longtemps de nouveaux outils qui permettront de suppléer aux manquements actuels.

Pourtant, une grande partie de la ville, dans laquelle vit plus des $\frac{3}{4}$ de la population nyonnaise est construite selon ce modèle et pour longtemps. Ce n'est donc pas avec la structure bâtie que l'on pourra modifier la perception spatiale de ces vides.

La seule manière de la requalifier est de repenser ses espaces publics, ses rues et aussi d'inventer des places dont cette ville dite moderne manque singulièrement. La repenser non seulement en terme d'usage, de transit et d'occupation, des matériaux qui composent ses surfaces, des divers équipements et mobiliers nécessaires, mais surtout en modifiant sa spatialité.

Pour cela, les rues doivent être plantées. Plantées d'arbres d'avenue, de haies et de pergolas.

Réfléchir aux aménagements paysagers des espaces publics, c'est apporter non seulement de l'ombre et de la fraîcheur à cette mobilité que nous voulons douce, mais aussi aux constructions qui s'élèvent de part et d'autre. Le bilan énergétique des rues plantées et des maisons voisines s'en trouvera en effet, largement amélioré. La température du bitume qui peut atteindre 50 à 70° en plein soleil sera voisine de celle de l'air, ce qui permet de réduire de façon très importante la convection de l'air, source de brassage de la poussière et de détérioration de sa qualité. De même, la transpiration de la végétation absorbera une très grande quantité d'énergie et contribuera au rafraîchissement de l'atmosphère.

Planter des végétaux, c'est aussi absorber un peu du bruit produit par la circulation. Arboriser les rues c'est donner unité, cohérence et qualité aux espaces qui appartiennent à tous.

Enfin, planter aujourd'hui des arbres c'est préparer le patrimoine de nos enfants et de nos petits enfants : dans quelques décennies alors que les revêtements seront usés, les bancs rouillés, les luminaires démodés, les arbres que nous pourrions planter aujourd'hui auront pris une valeur inestimable.

Cette nouvelle manière d'envisager l'espace urbain devrait être accompagnée d'actions sociales et humaines qui permettraient d'associer les habitants avec par exemple une « journée du printemps » où chacun pourrait venir planter un arbre ou le parrainer ; ou encore impliquer les écoles, dont les enfants verraient, dans leur ville, grandir des végétaux en même temps qu'eux se développent. Une ville où chacun, à sa manière, est acteur de sa construction.

Conclusion

Nous demandons donc à la Municipalité de présenter à notre Conseil un « plan directeur des rues et des places », capable de changer l'espace de la ville « moderne ». Il devrait préciser pour chacune des artères le type d'aménagements et de plantations prévus.

Au-delà de son rôle utilitaire, ce « plan directeur des rues et des places » devrait être l'élément structurant de la ville, comme il l'a été pendant une très longue période de son histoire. A ce titre, il constitue l'ossature des développements actuels et futurs. L'essence même de l'urbanité. Il nous paraît dès lors évident que c'est au Service de l'urbanisme que devrait en revenir sa coordination.

Nous sommes conscients que ce plan ne pourra pas être mis en œuvre simultanément dans l'ensemble de la ville. Il permettra pourtant d'établir une feuille de route qui se réalisera au fur et à mesure des travaux nécessaires pour ces voiries, existantes ou à créer, en inscrivant chacun des projets détaillés dans une vision générale et cohérente des aménagements paysagers, et au-delà, de l'image de la ville elle-même.

N'est-ce pas là l'essence même de notre action – politique – qui doit s'occuper conformément à son étymologie de l'organisation de la cité ?

Nous proposons que cette motion soit renvoyée directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Nyon, le 15 mai 2013

Pour les Verts
Pierre Wahlen

